

GRAND PRIX DE LA VILLE DE BUXEROLLES

« La pétanque, c'est un sport »

En effet, Patrick Berthelot, le président du club de pétanque et son équipe d'organisation de trente bénévoles ont pris un pari audacieux pour ce 4^e prix de la ville de Buxerolles. La pétanque doit être reconnue par le public et les joueurs comme un sport. Celui-ci doit allier concentration, adresse, technique, maîtrise de soi et respect de l'adversaire.

Les joueurs se doivent d'avoir des comportements de sportifs pour changer le regard amusé qu'ont les gens en général lorsqu'on leur demande: «Vous pratiquez un sport?». «Oui, la pétanque». La réaction est souvent un sourire narquois...

Le pari de l'équipe d'organisation pour cette 4^e édition «sport avant tout et buvette sans alcool» - une première sur un concours dans la Vienne et la ligue Poitou-Charentes - a été une totale réussite avec 224 doublettes et 55 autres refusées par manque de place.

À la fin de la journée les premières conclusions sont les suivantes : un regard très positif du public et, surtout, des joueurs très calmes, sans agressivité, avec un grand respect des arbitres, et un niveau de jeu exceptionnel. La pétanque dans cet état d'esprit, c'est un sport !

Résultats

Demi-finale: Clair Pierre (Bonnes), Jacques Bardin (Les Halles) battent Guy Duquerroux-Marcel Bouillaud (Chauvigny); Georget Cyril (Montmorillon) et Prioux Jérôme (Les Halles) battent Jean-Michel, Eric Jadeau (Usson-du-Poitou).

Finale: Une bataille de famille le gendre

contre le beau-père. Cyril Georget (le gendre) - Prioux Jérôme battent Clair Pierre « le beau-père » - Bardin Jacques (Les Halles)

Concours consolante: Deux jeunes, Jessica Tillet, 14 ans, et Benoît Sardain, 14 ans aussi, du club de Chasseneuil-du-Poitou arrivent en finale après 8 parties disputées face à des adultes d'expérience. Ces deux jeunes ont livré une demi-finale de rêve, gagnant 13 à 1 face à l'équipe Girard-Moineau de l'ASPTT Poitiers qui, il est vrai, subissait la pression du public tout acquis aux jeunes

Dans l'autre demi-finale, Alain Dérisson - Jean-Luc Delhomme (Loudun) battent Jacky Motheau - Yan Rousselot (Vouillé).

Finale: Alain Dérisson - Jean-Luc Delhomme battent Jessica Tillet - Benoît Sardin (les gagnants ont le «fair-play» de laisser les coupes à leurs jeunes adversaires).

CONCOURS À 64 ÉQUIPES

Concours général: Pasquier Stéphane (Isle-Jourdain) bat Alain Rousier (Petit Rochefort).

Concours consolante: Chasseport (Montmidi) bat David (Usson-du-Poitou).

CONCOURS À 32 ÉQUIPES

Concours général: Pussault Christophe (ASPTT Poitiers) bat Hostain Stéphane (Bonnes).

Concours consolante: Ziegler Nicolas (Chauvigny) bat Jadeau Alain (Usson-du-Poitou).

Numéro de tombola non retirée: 57, 133, 633, 270, 735, 574, 524, 191, 192, 639, 85, 99, 546, 503, 840, 571, 131, 663, 909, 572, 115, 545, 866, 635, 963, 892, 181, 338, 80.

Ces lots sont à retirer auprès de Franck Berthelot.

L'équipe d'organisation remercie la municipalité pour sa participation et les commerçants qui se sont associés à cette journée.

Rappel

- Une école de pétanque est en marche cette année pour les jeunes sous la direction de MM. Eddy Ega et Eric Le Dantec. Tél. pour contact: 05 49 47 88 35. Entrainement le mercredi à 16h salle des sports des Bizais.

- Le lundi: entraînement groupe adulte à 17h30, salle des sports des Bizais.

Concours du 2 avril

BIGNOUX (42 doublettes)

Général: Morisset Patrick (St-Martin) - Rousier Alain (Petit Marseille 17) battent Pierisnard Bruno - Ruziwiecz Christian (Bonnes).

Consolante: Lefort Bruno - Leroux Philippe (Bignoux) battent Clair Pierre - Brunet Christelle (Bonnes).

Complémentaire: Brachet Eugène - Deblaise René (Chauvigny) battent Pothier Jean-Michel - Sabourdin Christian (Couronneries).

ROUILLÉ (42 triplettes mixtes)

Général: Perdant en demi-finale: Bonnin Marie-France (Lussac) - Eprinchard Réjanne (Montmidi); finale: Martine Berry (Cohé-Vérac) bat Eprinchard Marthe (Rouillé).

Consolante: Perdant demi-finale: Violet Annette (Montmidi) - Delavault Lucette (Rouillé); finale: Rengeard Michelle (Usson-du-Poitou) bat Auguste Dalila (Chauvigny).

Résultat de la coupe départementale:

Civray 1 bat l'Isle-Jourdain 2: 29 à 2; Civray 2 bat Avanton 2: 22 à 9; Buxerolles 2 bat Targé 1: 25 à 6.

Concours du 8 avril

Lencloître: DF 2, E 50 - 40% tél: 05 49 90 07 43

Nouaillé: Par courrier avant le 6 avril DE 60, 12h + 4000.

Concours du 9 avril

Avanton: D-F 23-E 40 - 40 % tél: 05 49 51 69 20

Pressac: T-F 3 - E 60 40 % - tél. 05 49 48 57 36 ou 06 84 79 51 86.